



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC
Office fédéral des routes OFROU

CH-3003 Berne, OFROU

Aux autres milieux intéressés
selon la liste ci-jointe
(annexe 5)

Votre référence : —
Notre référence : Set
Collaborateurs : Tony Sevinc
Berne, le 4 avril 2014

**Nouvelle réglementation concernant les intervalles périodiques entre les contrôles
subséquents / Extension des critères à remplir pour la délivrance de permis de circulation
collectifs**

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous soumettons des propositions de modification relatives aux prescriptions mentionnées en objet.

Dans le souci d'économiser les ressources, nous renonçons à vous envoyer un exemplaire imprimé du dossier de l'audition. Vous avez toutefois la possibilité de le télécharger à partir de l'adresse Internet ci-après, où vous trouverez aussi un questionnaire qui peut être rempli par voie électronique (document Word, annexe 4) :

- <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html#DETEC> (français)
- <http://www.admin.ch/ch/i/gg/pc/pendent.html#DATEC> (italien)
- <http://www.admin.ch/ch/d/gg/pc/pendent.html#UVEK> (allemand)

Au besoin, vous pouvez aussi commander une version papier des documents auprès de l'Office fédéral des routes :

Office fédéral des routes, STRADOK, 3003 Berne
fax 031 323 23 03 ; tél. 031 322 94 31 ; courriel : stradok@astra.admin.ch

Bundesamt für Strassen ASTRA
Tony Sevinc
Tel. +41 31 323 23 91, Fax +41 31 323 43 03
Tony.sevinc@astra.admin.ch;
www.astra.admin.ch

Les modifications proposées sont résumées dans le communiqué de presse et expliquées en détail dans les divers projets de révision, sous « Commentaires ». Elles figurent aussi dans le questionnaire mentionné (annexe 4), que nous vous saurions gré d'utiliser pour vos remarques éventuelles.

Veillez ensuite le retourner à l'Office fédéral des routes

d'ici au 4 juillet 2014 au plus tard.

Nous vous invitons à télécharger le questionnaire, à y répondre directement à l'ordinateur et à le retourner à l'adresse électronique tony.sevinc@astra.admin.ch. Si vous êtes dans l'impossibilité de procéder ainsi, vous pouvez bien sûr aussi répondre aux questions à la main et renvoyer le document par courrier postal à l'Office fédéral des routes, 3003 Berne.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Office fédéral des routes



Rudolf Dieterle

Directeur

Annexes :

Les documents ci-après peuvent être téléchargés sur la page Internet mentionnée en page 1 :

- communiqué de presse
- propositions de modification de l'OETV (annexe 1a)
- propositions de modification de l'OAV (annexe 1b)
- questionnaire (annexe 4)
- liste des destinataires de l'audition (annexe 5)